



INSCRIPTION AU STAGE DE DANSE DE VOIRON DU 29 AU 30 JANVIER 2022

N° Client : _____
N° Devis : P _____
N° Fact : F _____

Le stage s'adresse à des danseurs, **âgés d'au moins 13 ans**, pouvant attester d' 1 à 2 années minimum de pratique régulière de la danse.

Nom : _____ Prénom : _____

Age à la date du stage : _____ ans (*mineurs, voir art. 11 du règlement intérieur*)

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

JE SOUHAITE UNE FACTURE :

Nom ou Structure : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Pour être validée, l'inscription doit être envoyée par courrier et contenir :

- L'inscription dûment et lisiblement complétée avec **vos justificatifs** (*si tarif spécial*)
- **2 photos d'identité** récentes (*1 àagrafer sur le dossier ci-contre + 1 pour votre carte de cours*)
Ou 1 photo si vous choisissez le Forfait - àagrafer sur le dossier
- **Le planning indiquant les cours que vous envisagez de suivre**
- **L'autorisation parentale** (*pour les mineurs*)
- **1 chèque d'arrhes de 30 % du Total* à l'ordre de TSF**
**Cours + hébergement (si réservation sur le Domaine)*

**AGRAFEZ
VOTRE PHOTO
ICI
MERC!**

Paiements étrangers : par mandat postal ou virement
Si paiement par chèque étranger, rajouter 15 € forfaitaire.

Signature du stagiaire (ou responsable légal) :
"J'accepte les conditions du règlement intérieur"



RETOURNER LE TOUT A :
TREMPIN SPORT FORMATION
Stage de Danse
180 boulevard de Charavines
38500 VOIRON
Tél. 06.21 55 05 28
mail : contact@trempindanse.fr

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - Merci de ne rien inscrire N° Chambre :

Date de réception : <input style="width: 100%;" type="text"/>	COURS : 2 / 4 / 6 / 8 ou cours afro	<input style="width: 80%;" type="text"/>	€	Arrhes : (<i>cours + hébergement</i>) <input style="width: 80%;" type="text"/>	€
Elève de : <input style="width: 100%;" type="text"/>	HEBERGEMENT : PC / DP midi-soir	<input style="width: 80%;" type="text"/>	€	Chèque / Espèces / CV / VIR	SOLDE : <input style="width: 80%;" type="text"/>
	TOTAL DU :	<input style="width: 80%;" type="text"/>	€	Chèque / Espèces / CV / CB	

TARIFS

Stage Hiver 2022

Je m'inscris pour :

- Carte 8 cours 176.00 €
- Carte 6 cours 144.00 €
- Carte 4 cours 104.00 €
- Carte 2 cours 56.00 €
- Cours à l'unité 30.00 €

- 1 Cours afro (3 heures) 40.00 € 2 Cours afro (6 heures) : 70.00 €

TOTAL DU : _____ €, arrhes de 30% soit _____ €

Je suis étudiant(e) ou demandeur d'emploi, je bénéficie d'une remise de 10 % sur le forfait ou les cartes de cours. (les lycéens ne sont pas sous le statut d'étudiant) Joindre un justificatif de moins de 3 mois, sans quoi nous n'appliquerons pas le tarif. (copie carte d'étudiant, copie carte demandeur emploi)

- Carte 8 cours 158.40 €
- Carte 6 cours 129.60 €
- Carte 4 cours 93.60 €
- Carte 2 cours 50.40 €
- Cours à l'unité 27.00 €

- 1 Cours afro (3 heures) 36.00 € 2 Cours afro (6 heures) : 63.00 €

TOTAL DU : _____ €, arrhes de 30% soit _____ €

Je suis Professeur de danse, j'accompagne des élèves et bénéficie d'une remise de 10% par élève sur mes cours.

J'accompagne _____ élèves, dont les **fiches d'inscriptions** sont **jointes à cet envoi** (obligatoire pour bénéficier de la remise correspondante, **remise limitée à 5 élèves**).

Remise non valable pour les élèves inscrits à moins de 4 cours ou bénéficiant du tarif "étudiant D.E. danse..."

Cette remise est personnelle et ne peut être cédée pour tout ou partie à une tierce personne, ni reportée sur un autre stage. Elle ne peut donner lieu à un remboursement ou toute autre contrepartie financière ou non.

J'accompagne :

Formule choisie : _____ €

Ma remise : - _____ €

TOTAL DU : _____ €

Arrhes de 30%, soit _____ €

Délai de rétractation - Modification - Annulation - Interruption du stage

Voir article N° 1 du règlement intérieur



PLANNING DES COURS

Stage hiver 2022

~ Samedi & Dimanche ~

*Veillez entourer ou surligner les cours que vous souhaitez suivre.
(Vous restez libre de changer lors du stage dans la limite des places disponibles)*

Salles	9h00 10h30	10h45 12h15	13h15 14h45	15h00 16h30
GYMNASE MC KINLEY	Tony BUONDANCER Tap fusion Moyen	Justine MAROUZE Contemporain Moyen	Wayne BARBASTE Jazz Moyen	Roberta FONTANA Jazz Moyen
HALLE CHAMECHAUDE	Roberta FONTANA Jazz Avancé	Wayne BARBASTE Jazz Avancé	Justine MAROUZE Contemporain Avancé	Tony BUONDANCER Tap fusion Avancé
SALLE DE DANSE	Hannah WOOD et ses musiciens Danse du Mali			

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal (*barrer les mentions inutiles*)
de, né(e) le __ / __ / ____, demeurant à,
certifie détenir l'autorité parentale le (la) concernant et l'autorise à participer au Stage International de Danse de Voiron organisé
par TREMPLIN SPORT FORMATION **du 29 au 30 janvier 2022 inclus.**

Je décharge TSF de toutes responsabilités le (la) concernant.

J'autorise TSF à prendre toutes mesures utiles, y compris intervention médicale, hospitalisation.

Je précise ci-après tout traitement, problème ou allergie auxquels mon fils - ma fille pourrait être sujet(e) :

.....
.....
.....

N° de téléphone de la ou des personne(s) à prévenir en cas d'urgence : (*Nom + tél.*)

-
-

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur et en accepte les termes. En conséquence, j'accepte que TSF utilise l'image de mon fils - ma fille dans le cadre de sa communication.

Fait à, le __ / __ / ____

Signature :



1 - MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION :

Conditions :

Toute annulation et modification doit être faite obligatoirement par écrit : mail, fax, courrier (cachet de la poste faisant foi).

a/ **Délais de rétractation : 10 jours à compter de la signature du contrat**, remboursement total des arrhes, sauf si cette annulation intervient après le 19 janvier 2022 minuit, cachet de la poste faisant foi, dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

c/ **Passé le délai de rétractation :**

TSF conserve le montant des arrhes versées, quelque soit la cause de l'annulation, médical ou non, justifié ou non.

d/ **Interruption du stage :**

Aucun remboursement ne sera possible, tout stage commencé est dû.

2 - CHOIX DES COURS : Chaque stagiaire est libre de choisir le professeur avec lequel il souhaite travailler, ainsi que les niveaux qu'il désire suivre. Cependant si un professeur juge qu'un stagiaire est d'un niveau trop faible, il peut lui demander de changer de cours.

3 - CONTRÔLE DES COURS : Au début de chaque cours il est demandé aux stagiaires de présenter leur bracelet ou carte de cours à l'entrée de la salle. **Ces cartes sont nominatives et doivent être munies d'une photo récente.** Tout stagiaire présentant une carte ou un bracelet non conforme se verra refuser l'entrée en cours. Tout cours commencé est dû. A la fin de chaque cours, il est demandé à tous les stagiaires de sortir de la salle afin de procéder au contrôle du cours suivant.

4 - PERTE OU VOL DE CARTE DE COURS :

Aucune carte ne sera remboursée ou échangée.

5 - VOL D'EFFETS PERSONNELS : TSF n'est pas responsable en cas de vol d'objet personnel des stagiaires. Il est donc vivement recommandé de ne pas apporter d'objet de valeur et de faire preuve de vigilance.

6 - RESPONSABILITE : La responsabilité de TSF ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subit par toutes personnes, stagiaires ou accompagnants, tant lors des cours, des animations, spectacles, etc... qu'au cours des déplacements occasionnés par le stage. Chaque stagiaire doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile personnelle.

7 - DEFENSE DE FUMER : Il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de TSF : Salle de cours, secrétariat, amphithéâtre, cafétéria, chambres...

8 - CAFETERIA : Elle est gérée par le personnel de TSF. Nous vous demandons de présenter votre carte de restauration ou votre bracelet à chaque repas et de respecter les horaires d'ouverture. Les personnes en retard ne seront ni servies ni dédommagées.

9 - HEBERGEMENT : Seuls les internes sont autorisés à pénétrer dans les hébergements. Pour des raisons de sécurité il est interdit de loger des personnes en plus de celles qui sont prévues. En cas de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement.

10 - MINEURS : Une surveillante sera logée sur le site pour accompagner les mineurs lors des soirées et être présente la nuit. Ils devront respecter les conditions suivantes :

- avoir 13 ans minimum,
- joindre à leur inscription une autorisation parentale déchargeant TSF de toutes responsabilités
- Se rendre à l'accueil aux heures fixées par la surveillante, et signer un tableau de présence.
- Il leur sera formellement interdit de sortir du site.

11 - NUISANCES SONORES : IL EST DEMANDE A CHACUN DE S'ABSTENIR DE TOUT BRUIT ENTRE 22 H 00 & 7 H 30.

Toutes personnes nuisant au repos des autres stagiaires se verra interdire l'accès aux hébergements, et ce, sans aucun remboursement possible.

12 - PONCTUALITE : Les stagiaires sont tenus d'être présents en salle au moins 5 minutes avant le début des cours.

13 - PRISE DE NOTE : Les prises de notes sont autorisées sous réserve de l'acceptation du professeur.

14 - PHOTOS ET ENREGISTREMENT VIDEO : TSF se réserve le droit d'utiliser à titre promotionnel les photos et les vidéos réalisées par son équipe pendant le stage. Cependant, il est formellement interdit aux stagiaires de faire des photos ou des enregistrements pendant les cours.

15 - ANIMAUX : Les animaux ne sont pas admis sur le domaine ni dans les hébergements.

16 - CIRCULATION DANS LE DOMAINE : Les stagiaires ne sont pas autorisés à circuler avec un véhicule à moteur dans le domaine. Les véhicules doivent être laissés sur le parking à l'entrée.

17 - CAS DE DIFFERENT : Si une contestation n'a pas pue être réglée à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.